

Commune de Corseaux (VD)



Maître de l'ouvrage (MO)

La Société Simple :
« Résidences Le Basset »

Représentée par :

ATECTO SA
M. Claude-Yves Christinet
1125 Monnaz

Cabinet CER SA
M. Jean-Claude Christen
1196 Gland

DESTEX SA
M. Georges F. Desponds
1188 Gimel

Entreprise Générale

Guillet Constructions Générales SA
Route de la Magne 5
1687 La Magne

Tél. 026 655 96 66

Responsable de projets
M. Denis Codourey

Conducteur de travaux
M. Denis Suchet

Architecte

Christen Architectes SA
M. Lionel Christen
Grand-Rue 63
1196 Gland

Ingénieur civil

Liard et Associés SA
M. Xavier Dutruit
Chemin Neuf 1
1163 Etoy

Ingénieur électricien

Réalisations Techniques Multiples
RTM SA
M. Philippe Voide
Rue de l'Hôpital 11
1920 Martigny

Ingénieur CVS

Francis Mooser
M. Reinhard Mauron
Chemin de Halage 14
1630 Bulle

Géomètre

Richard et Cardinaux SA
M. Michel Cardinaux
Rue des Bosquets 33
1800 Vevey

Caractéristiques

| | |
|-------------------|-----------------------|
| Surface terrain | 3'620 m ² |
| Volume SIA | 13'450 m ³ |
| Nombre de niveaux | 3 |

« Résidences Le Basset », Corseaux Construction de 4 immeubles de 6 appartements en PPE

MINERGIE®
Meilleure qualité de vie, faible consommation d'énergie
Mehr Lebensqualität, tiefer Energieverbrauch



Situation

Le lotissement « Résidences Le Basset » est localisé sur la commune de Corseaux, dans le canton de Vaud. Commune idéalement située à 5 min. de Vevey et de l'autoroute. Ces bâtiments modernes se trouvent au bord du lac Léman.

Descriptif

Construction traditionnelle en béton armé avec isolation périphérique de 240 mm.

Les 4 immeubles sont construits selon le standard Minergie avec système de ventilation à double flux.

Le parking souterrain est équipé d'une ventilation mécanique avec sortie en toiture dans l'un des bâtiments. Le sol est en béton taloché recouvert d'un revêtement à base de résine synthétique.

La production de chaleur est assurée par une chaudière à gaz basse température et panneaux solaires thermiques, pour un total de 56 m², posés sur les 4 toitures plates. Ces toitures sont composées d'une étanchéité bi-couche mise en œuvre sur une isolation d'une épaisseur de 240 mm, le tout recouvert de végétation extensive. On y accède par des coupoles pour effectuer l'entretien.

Les fenêtres PVC sont en triple vitrage.

Chaque bâtiment est équipé d'un ascenseur pour 8 personnes.

Les appartements sont prévus pour de la PPE et répondent à la norme phonique SIA 181 accrue.

Les garde-corps des balcons et terrasses attiques sont en verre sécurisé équipé d'une main-courante en inox.